



PROJET PEDAGOGIQUE *Crèche « les Tourtereaux »*



Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS
Tél. 03 81 96 26 21 – Fax 03 81 96 23 85
E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr



Définition :

Le projet pédagogique met en œuvre le concept social et le projet éducatif tels qu'ils sont mis en œuvre par l'équipe d'accueil. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Il s'inscrit dans un environnement réglementaire, social et géographique. Il est à la base de l'organisation de l'équipe du multi accueil et des protocoles qui ont été élaborés.

A) Premiers contacts :

1) Introduction :

Ce projet établit les grands axes de réflexion menés au multi – accueil « les tourtereaux », afin de définir notre vision globale de l'éducation dans la structure. Il a pour objectif, d'envisager l'enfant dans la totalité de ses besoins et de les mettre en corrélation avec nos capacités d'accueil. Au cours de l'élaboration de ce projet nous avons fait le choix de décrire l'accueil des enfants dans la structure, en fonction de l'organisation du temps, de l'espace, des besoins des enfants et des règles de vie qui sont appliquées.

Le plan de ce projet démarre au moment du premier contact de l'établissement avec l'enfant et ses parents. Il décrit l'arrivée progressive d'un enfant dans la structure, puis le déroulement d'une journée d'accueil, jusqu'à son départ en fin de journée. Le développement de ce travail est axé sur ce que vit l'enfant au cours de sa journée, sur nos objectifs et leur mise en forme au quotidien.

2) Premier rendez-vous :

Dans la majorité des prises de contact, les sollicitations des familles consistent en une demande d'information. Il importe alors pour ceux-ci de savoir si des places sont disponibles, si la crèche est à même d'accueillir leur enfant ou non. La personne de l'équipe qui reçoit la demande répond aux questions des familles et propose un rendez-vous avec le directeur ou avec son adjointe, afin de procéder à l'inscription de leur enfant.

Le premier contact est déterminant pour savoir si la structure est en mesure d'accueillir l'enfant, en fonction des jours, des horaires, et des périodes demandées par sa famille. Les places disponibles sont parfois peu nombreuses et les possibilités d'accueil se calculent quelque fois à une demi-heure près.

Le premier rendez-vous est une étape importante. Il permet à l'équipe de se présenter et d'informer les familles du fonctionnement de l'établissement. C'est aussi l'occasion de faire connaissance avec l'enfant, de se présenter à lui et de lui faire visiter le multi - accueil.

Les premiers contacts avec l'enfant nouvellement arrivé et sa famille, sont des moments essentiels dans la découverte de la structure. Il importe alors de construire dès le départ une relation de confiance. Pour cela, nous favorisons un climat propice au dialogue, dans un endroit permettant un échange garantissant la confidentialité, et le calme : le bureau du directeur.

Lors des premiers rendez-vous tout sera fait pour que les familles comme les enfants, soient le mieux informé possible du règlement de fonctionnement de l'établissement afin d'éviter tout malentendu.

3) L'adaptation :

Eléments de définition :

- Accompagner dans la séparation.
- Observer sans intervention, l'enfant, les parents.
- Prévoir des conditions optimales d'accueil.
- Donner des explications.
- Rassurer.
- Développer une relation de confiance et de respect.
- Favoriser un accueil individualisé.
- Organiser une fréquentation progressive.

La période d'adaptation consiste à faire découvrir progressivement à l'enfant et à sa famille, la structure d'accueil (lieux, vie dans la structure, autres enfants, équipe...). Durant cette période, les familles sont sollicitées afin d'accompagner leurs enfants dans cette découverte.

Le descriptif de cette période de découverte de la structure n'est pas une méthodologie figée. Elle se présente sous forme de programme pouvant être individualisé en fonction des difficultés propres à chaque enfant. La souplesse de cette démarche permet une remise en question de la marche à suivre chaque fois que cela se révèle nécessaire.

Pour favoriser une bonne intégration dans l'établissement, les séances d'adaptation sont autant que possible, progressives et individualisées :

3.1) La première réservation se fait sur la base d'une demi-heure. Accompagné de ses parents, l'enfant fait connaissance avec le nouvel environnement. C'est l'occasion pour l'équipe d'aborder les questions concernant les rythmes et les habitudes de vie de l'enfant. Dès cette première séance, dans le cadre d'un échange avec la famille, l'enfant est observé afin de décider de la suite de l'adaptation, en fonction de critères :

- L'enfant peut-il ou non se détacher de ses parents ?
- Est-il en mesure de jouer sans être accompagné de ses parents ?
- Accepte-t-il la communication avec l'équipe ?
- Accepte-t-il le contact des autres enfants ?

Au terme de cette séance, après avoir répondu à ces questions, il est discuté de l'organisation de la suivante : date, durée, temps de séparation.

3.2) La deuxième partie de l'adaptation est caractérisée par la première séparation de l'enfant et de ses parents. Ceux-ci sont alors invités à dire au revoir à leur enfant et à quitter la structure pour une séparation n'excédant pas une demi-heure. Comme pour la première séance, l'observation de l'enfant permettra d'envisager la suite de sa fréquentation.

- Comment réagit-il à cette séparation ?
- Comment réagissent ses parents ?
- Peut-il rester sans pleurer durant cette demi-heure ?
- Trouve-t-il ses repères en l'absence de ses parents ?

Selon les réponses à ces questions, le temps d'adaptation sera augmenté ou pas. Sera alors proposé soit un renouvellement de la demi-heure, soit une séance d'une heure pour la fois suivante.

3.3) La troisième séance a pour caractéristique de prolonger le temps d'adaptation. Elle pourra donc s'établir sur la base d'une heure, en l'absence des parents. Celle-ci permettra à l'équipe d'évaluer la capacité de l'enfant à s'épanouir dans la structure et à comprendre les règles de vie en collectivité.

3.4) CONCLUSION :

La période d'adaptation est un élément essentiel dans le commencement de la fréquentation de la structure. La souplesse de la méthode ainsi que les échanges entre l'enfant, la famille et l'équipe permettent de démarrer sur de bonnes bases. C'est une période qui permet l'instauration d'un climat favorable à la confiance, sans laquelle notre travail s'avérerait impossible. Dans le but de favoriser une bonne adaptation, celle-ci peut être prolongée autant que nécessaire. L'adaptation n'est pas limitée dans le temps, ni dans le nombre de séances nécessaires à une bonne acclimatation de l'enfant. Pour permettre à chacun de s'y consacrer pleinement, elle est basée sur la gratuité, puisque les quatre premières séances d'une demi-heure ne sont pas facturées.

B) Déroulement d'une journée type :

7h00 à 9h00 : Accueil du matin :

Le multi – accueil « Les Tourtereaux » ouvre le matin à 7h00. C'est l'heure où les premiers enfants arrivent. La personne d'accueil se charge de recevoir chaque famille et d'accueillir les enfants. Les deux premières heures de la matinée sont un temps de calme, où les enfants terminent de se réveiller, ou commencent à jouer. Pour certains, c'est aussi le moment de prolonger la nuit en allant se recoucher. C'est un temps libre où chacun en profite pour se retrouver avec les autres, se distraire, jouer, parler. Les enfants sont tous accueillis dans la salle principale, du côté des petits...

C'est aussi un temps d'échange avec les familles. L'occasion de rassurer les parents sur les prochaines heures que leur enfant va vivre dans la structure. A l'arrivée, les parents informent l'équipe sur la nuit de leur enfant, sa santé, ses humeurs, son petit-déjeuner... Ces échanges sont essentiels pour garantir une bonne continuité de la prise en charge des besoins des enfants.

A l'arrivée, les parents remettent à la personne d'accueil, les chaussons, les biberons, le lait, les doudous, les tétines, les éventuels médicaments accompagnés de l'ordonnance nécessaire à leur administration.

9h00 à 11h00 : Collation et passage aux toilettes :

A partir de 9h00, les enfants sont invités à commencer à ranger les jeux qu'ils ont utilisés auparavant, afin de se préparer à la séparation entre le groupe des grands et celui des petits. C'est l'occasion d'apprendre aux enfants à être responsable et à ranger ce qu'ils ont défaits, tout en les accompagnants et en les aidants dans cette démarche. Après avoir terminé de remettre la salle en ordre, les enfants sont invités à se laver les mains afin d'être prêt pour les chansons.

La section des grands ouvre de 9h à 16h30. Avant 9h et après 16h30, les enfants sont tous regroupés chez les petits. Une fois les deux groupes séparés, les enfants se préparent, chacun dans leur section à démarrer l'activité chant qui a lieu tous les jours, à 9h30.

A 9h30, chacun s'installe autour des tables pour chanter les comptines que nous reprenons tout au long de l'année. Les enfants sont libres de choisir les chansons qu'ils préfèrent et de les proposer. Ils peuvent aussi chanter seuls s'ils le désirent ou accompagner les chansons de danses, où d'illustrations gestuelles. C'est un moment convivial et détendu, mais où l'ordre et le respect des autres est essentiel : rester à table, respecter son voisin, faire silence quand les autres chantent où parlent...

A 9h30, les enfants peuvent boire de l'eau. A cet effet, des verres d'eau leur sont distribués. Cette pause du matin n'est pas un goûter, afin que les enfants ne soient pas surchargés de collations. Les membres de l'équipe veillent au bon déroulement de cette pause, et sont présents pour intervenir en cas de besoin.

Quand un enfant a terminé, il se lave la bouche et les mains avec un gant de toilette prévu à cet effet. Après s'être lavé, les enfants emmènent eux-mêmes leur serviette et leur gant de toilette dans la panier à linge destinée à la lessive.

La pause boisson est suivie du passage aux toilettes. Après avoir rangé les linges, les enfants vont sur le w.c, ou sont changés. C'est un moment privilégié de communication et d'échange individualisé, un temps important de dialogue et de complicité entre les adultes et les enfants. Les aspects pédagogiques sont fondamentaux en ce qui concerne l'apprentissage de la propreté et l'acquisition des gestes d'hygiène élémentaire.

3) 10h00 – 11h00 : Détente, animations et jeux :

Après le passage aux toilettes, les enfants sont libres de jouer ensemble, ou de participer à une activité proposée par l'un des professionnels encadrants.

Deux types d'animations sont proposés au multi – accueil :

Les programmations régulières : Activités danse des mardis matins par exemple. Ces animations font intervenir des personnes extérieures à la structure, des professionnels de l'animation dans la petite enfance, qui conduisent les activités durant une heure environ en collaboration avec l'équipe. Dans la continuité des activités lecture, des sorties à la bibliothèque du village sont organisées afin de favoriser le goût et l'intérêt des enfants pour le livre.

Les animations spontanées : Les activités peuvent consister en de nombreuses propositions : Activité peinture, bricolage, dessin, lego, gymnastique, lecture d'histoires... Ces animations ne sont pas systématiques, elles sont proposées en fonction des disponibilités des enfants et du service.

Les professionnels du multi – accueil s'investissent alors dans des projets de création avec les enfants, conçoivent des travaux éducatifs et ludiques. Les enfants ne sont jamais contraints d'y participer, toutes les animations reposent sur la base du volontariat. L'aspect ludique des animations est essentiel. Les enfants sont volontaires pour participer, parce qu'ils ont du plaisir lors des animations.

Les animations ponctuelles : Tout au long de l'année, des spectacles sont proposés à l'extérieur de la structure : Théâtre à l'arche de Béthoncourt ou aux bains-douches de Montbéliard, journée festive du Collectif Petite Enfance ou d'autres animations organisées par la maison pour tous de Bavans par exemple. (Fêtes du jeu de Bavans, carnaval).

4) 11h00 à 12h00 : Départs et repas :

Entre 11h00 et 11h30, les enfants de halte-garderie quittent progressivement la structure, simultanément, les enfants et le personnel rangent la salle afin de se préparer pour le repas.

Vers 11h30, après le passage aux sanitaires pour procéder au lavage des mains, les enfants s'installent autour des tables pour le repas. C'est ensuite le moment du service des repas. Les biberons sont distribués aux enfants à table. Les repas sont fournis par l'établissement.

5) 12h00-13h30 : Siestes et accueil de l'après-midi :

A partir de midi, les enfants ayant terminé le repas sont progressivement préparés pour la sieste. C'est un temps calme qui permet de favoriser l'endormissement.

Une prise en compte individualisée des besoins en sommeil des enfants, nécessite pour l'équipe de s'adapter au rythme de chacun : les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil. Les temps de sommeil sont individualisés, au rythme de chaque enfant.

A 13h30, commence l'accueil de l'après-midi. Certains enfants quittent la crèche tandis que d'autres arrivent pour la demi-journée.

6) 13h30 – 15h00 : Jeux et animations

Durant cette tranche horaire, les animations sont favorisées, ainsi que les jeux libres et spontanés. Dans le même temps l'équipe se consacre au lever ou au coucher des autres enfants, procède aux changes lorsque cela est nécessaire et accueille les nouveaux arrivants. Des activités sont organisées, durant le début de l'après-midi, les enfants peuvent participer à un atelier, à un moment de lecture d'histoires ou de contes ainsi que des travaux pratiques ou des jeux d'imitation (poupée, docteur, ménage).

7) 15h00-16h30 : Goûter et changes :

A partir de 15h00 s'organise le rangement de la salle et la préparation des goûters. Les enfants font un passage aux toilettes pour se laver les mains, avant de s'installer à table pour un temps de chansons, de comptines et de dialogue, d'environ un quart d'heure. Les enfants sont accompagnés par l'équipe, qui donne alors les biberons aux plus petits et aide les autres à prendre leur goûter. Une fois leur goûter terminé, les enfants se lavent la bouche à l'aide du gant de toilette prévu à cet effet, et vont déposer leur bavoir et leur gant dans la bassine destinée au linge à laver. Les goûters, comme les repas sont fournis par l'établissement.

Après le goûter, chacun des enfants est accompagné aux toilettes. Incitation à l'autonomie pour les plus grands et vérification de la propreté des changes des plus petits.

8) 16h30-18h30 : Jeux et départs :

Après le goûter et les soins d'hygiène, les enfants reprennent leurs activités, en attendant leurs parents. Les deux dernières heures de la journée sont des moments de détente et de jeux. Ce sont souvent des instants privilégiés de communication et d'échange avec ceux qui restent le plus tard. Les enfants profitent de l'espace et du calme. Le plus petit nombre d'enfants présents leur permet de bénéficier différemment des jouets, de la structure de motricité ainsi que des adultes présents.

9) Conclusion :

A chaque moment de la journée, les besoins de l'enfant sont différents. Il est d'une importance cruciale pour l'accueil du tout-petit, de réfléchir aux dispositions les plus adaptées pour répondre à ses besoins. Dans ce travail, ont été exposées les différentes périodes de la journée de l'enfant au sein du multi-accueil « les tourtereaux ». Pour la suite de cette réflexion, il importe d'examiner comment nous pouvons élaborer notre propre démarche d'accueil. Les différentes approches détaillées dans cet exposé d'une journée type, correspondent à une méthodologie réfléchie en équipe, qui se base sur un questionnement pédagogique. Ce questionnement, élaboré dans la suite de ce travail, permettra de mieux comprendre ce qui motive cette organisation de l'espace et du temps dans l'établissement.

B) Les grands moments de la journée et notre pratique :

1) Les repas :

Les repas sont servis à des horaires réguliers, cependant, le service du repas est adapté à chaque enfant.

Dans l'objectif d'individualiser ces moments, l'horaire sera modulé en fonction des besoins de chacun :

- Un enfant qui aura faim avant l'heure « prévue », se verra proposer son repas. Celui-ci pourra être retardé si l'enfant montre des signes de fatigue ou prolonge sa sieste. C'est ainsi que plusieurs services successifs de repas peuvent avoir lieu.
- Respect du rythme de chacun : Les repas sont proposés à partir de 11h30, en préservant une amplitude horaire large pour son déroulement d'environ 1h.
- Les repas sont servis à la température adéquate, en essayant de favoriser une présentation appétissante.
- Dans la mesure du possible, il importe d'être à l'écoute de l'appétit du moment, des goûts de l'enfant, qui a le droit de ne pas aimer un aliment ou un plat. Les parents seront alors interpellés sur des difficultés de cet ordre. L'adulte apprend à l'enfant à aimer être à table, à trouver du plaisir à la découverte d'aliments qu'il ne veut pas goûter. On ne force pas un enfant à manger.
- Au cours du repas, les enfants sont accompagnés, dans leur découverte des goûts, leur apprentissage de la motricité, leur posture et leur conduite à table.
- Il est indispensable de prendre en compte les informations transmises par les parents et le carnet de santé, à propos des allergies alimentaires, afin de permettre une vigilance efficace dans la distribution des repas et des goûters. La qualité des transmissions de l'équipe concernant les allergies doit être irréprochable.
- L'adulte durant le repas favorise une ambiance calme et détendue, afin de permettre à chaque enfant de manger dans les meilleures conditions possibles.
- L'aspect relationnel est fondamental au cours du repas, le professionnel favorise la communication entre les enfants et avec les adultes, tout en veillant à prévenir les débordements.
- Les professionnels de la petite enfance ont un rôle important dans l'information et les conseils donnés aux parents, concernant l'équilibre alimentaire de leur enfant. Ils sont à l'écoute des difficultés rencontrées et cherchent des solutions, conjointement avec les parents.

2) Le repos :

Les conditions pour la sieste n'étant pas toujours optimales au multi-accueil « Les tourtereaux » à cause du volume sonore qui peut parfois constituer un inconvénient pour le sommeil des enfants, il est nécessaire de repenser régulièrement notre organisation des siestes, en fonction des besoins du moment. Nous disposons actuellement de 6 chambres de 5 lits chacune, ce qui est suffisant pour offrir un temps de repos à chaque enfant. Les enfants ne font pas tous la sieste au même moment, ce qui nous permet aussi d'alterner leurs temps de repos et de proposer des temps de siestes à davantage d'enfants. Un protocole de sieste a été établi pour organiser ces changements.

Le fil conducteur de nos actions reste l'adaptation aux besoins de chaque enfant et le respect des habitudes et rituels d'endormissement. De la même manière nous respectons le temps de sommeil nécessaire à chacun et pratiquons le réveil échelonné.

Dans le but de favoriser un temps calme au moment du repos des enfants, la halte-garderie est fermée de 11h30 à 13h30, ce qui évite les sonnettes et les aller et venues intempestives. Ainsi, toute l'équipe peut se consacrer aux repas et aux siestes des enfants.

Les temps précédant et suivants les siestes sont des temps de préparation et de calme. Après la sieste une activité lecture sera plus indiquée qu'un jeu bruyant. Les transmissions des parents à propos de la nuit passée sont déterminantes dans notre prise en compte des besoins du jour.

3) Les activités et les animations :

Il importe de bien prendre en compte les besoins du jeune enfant en matière de jeu. Indispensable à sa construction, le jeu pour l'enfant en crèche revêt une importance toute particulière.

Plusieurs types d'activités sont proposés au multi accueil : les activités dirigées et les activités libres.

En ce qui concerne les animations dirigées, diverses possibilités sont chaque jour proposées aux enfants par l'équipe : Activités lecture, chants et comptines, activités peinture, activités bricolage, jeux d'extérieur, jeux de société... Concernant le déroulement de ces animations, des créneaux horaires sont réservés, organisés par la personne d'horaire 9h-16h30, afin de proposer chaque jour des activités variées. Un programme des activités est disponible à l'accueil, de manière à ce que chaque parent puisse être informé des animations.

La structure est aussi ouverte à des intervenants extérieurs, qui peuvent conduire des animations musicales ou des activités lectures au rythme prévu par les conventions qui nous lient à eux.

Des temps de jeux libres, essentiels, restent aménagés afin de toujours permettre aux enfants de s'épanouir dans leur imagination et leurs relations aux autres enfants.

Rappel : Les animations ne se font jamais sous la contrainte, un enfant est libre d'accepter ou de refuser les animations proposées.